

Informations

CAT. M2 / M3 MACHINISTE

N° XXIII - 2024

5 JOURS

Objectif : Obtention du **permis définitif** de machiniste M2 / M3 selon le règlement de K-BMF.

M1 : petites machines jusqu'à 5 tonnes
M2 : pelles hydrauliques sur pneus et sur chenilles (> 5 to)
M3 : chargeuses sur pneus et sur chenilles (> 5 to)
M4* : araignées
M5* : épandeurs / finisseuses
M6* : rouleaux compresseurs dès 5 to
M7* : machines spéciales : selon type d'engin
*sont examinées dans l'entreprise à condition d'avoir réussi les examens pour la catégorie M1.

Durée : **5 jours** – de 08h15 à 11h45 et de 13h00 à 16h15

Conditions : Personne ayant 18 ans révolus, maîtrisant couramment le français, étant en possession du permis définitif M1 et attestant qu'elle a suivi les heures de pratique prescrites.

Aperçu du contenu : Sécurité, rapport, calcul, implantation-arpentage, accessoires machines, service-entretien-filtre, premier secours, droit du travail, machines M2-M3. Travaux pratiques pelles hydrauliques et chargeuses > 5to

Machines de chantier : Pelles hydrauliques, chargeuses

Lieu : Halle des maçons à Eschert

Dates du cours : Cours N° XXIII – janvier-février 2024

Prix :	Membre SSE-JU/JB	M2 ou M3	CHF	2'500.–
		M2 et M3	CHF	2'800.–
	Non membre	M2 ou M3	CHF	3'000.–
		M2 et M3	CHF	3'400.–

Aide financière : **Prestations Parifonds**
Selon l'annexe 2 du « Règlement contributions et prestations » forfait de CHF 450.– par journée de cours et forfait de CHF 1'000.– par journée d'examen.